



**UNIR NOS VOIX
POUR LES AÎNÉS**

Rapport de la journée de concertation régionale

Centre récréatif de Saint-Henri, 1 mai 2026



**TABLE DE CONCERTATION
DES AÎNÉS
DE CHAUDIÈRE-APPALACHES**



CONFÉRENCE
des Tables régionales de concertation
des aînés du Québec

Table des matières

Introduction	. 03
Présentation de la TCA-CA	. 04
Présentation de la démarche	. 05
Atelier 1: Identification des enjeux dans la région	. 06 . 07
Atelier 2: Identification de 3 enjeux	. 08
Atelier 3: Identification de pistes de solution	. 09
• Logements abordables et adaptés	. 10
• Fracture numérique	. 11
• Maintien à l'autonomie	. 12
Atelier 4: Bons coups et projets innovants	. 13 . 14
Appréciation de la rencontre	. 15
Conclusion	. 16
Annexe A: Liste des organisations représentées à la rencontre	. 17 . 18

Introduction

La Table de concertation des aînés de Chaudière- Appalaches (TCA-CA) joue un rôle central dans la mobilisation régionale autour des enjeux touchant la qualité de vie des personnes âgées. Regroupant des représentants des MRC de la région, des organismes communautaires, municipaux et institutionnels, la Table agit comme lieu d'échange, de concertation et de collaboration afin de favoriser le vieillissement actif, la participation sociale et le maintien de conditions de vie de la population âgée.

Dans cette perspective, la TCA-CA a organisé, le 1er mai 2026, une journée de concertation régionale réunissant 85 participants (voir annexe A) issus d'organismes communautaires, d'instances politiques et publiques, d'associations, de regroupements ainsi que des représentants des tables locales. Cette rencontre a permis de dresser un portrait régional des principaux enjeux vécus par les personnes âgées et d'identifier trois priorités d'action pour la région.

Le présent rapport présente le déroulement de cette journée de concertation, les échanges tenus entre les participants ainsi que les principaux constats et résultats qui en découlent. Il met également en lumière les pistes de solutions proposées afin de répondre aux enjeux identifiés.



Présentation de la TCA-CA

SA MISSION

La Table de concertation des aînés de Chaudière-Appalaches rassemble et mobilise les acteurs du milieu afin de favoriser la concertation régionale et unir les voix autour des enjeux touchant les personnes âgées.

L'ORGANISATION

Le conseil d'administration

- Composé de 7 membres délégués
- Gouvernance et gestion

Les Comités

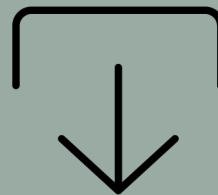
- Composé des membres de la TCA-CA et du conseil d'administration
- Gouvernance, finance, évaluation qualitative (Prix hommage aînés, PNHA, QADA) JIA, communication et concertation.

Les membres

- Circulation d'information
- Réseautage
- Évènement de concertation

La direction générale

- Coordination
- Projets et partenaires



SES MANDATS



1 — De réaliser la concertation régionale et participer aux consultations et concertations de ses partenaires locaux et régionaux, sur les enjeux qui concernent les personnes âgées de leur région;



2 — D'agir comme relayeur d'information concernant les orientations gouvernementales relatives aux personnes âgées et aux personnes proches aidantes d'aînés, ainsi que les programmes et les services gouvernementaux qui leur sont destinés;



3- De valoriser la contribution des aînés et leur apport à la société québécoise, de même que susciter la participation de la population à la promotion des aspects positifs du vieillissement.

Présentation de la démarche

Afin d'assurer la planification et le bon déroulement de la journée de concertation régionale, un comité organisateur a été mis sur pied en février 2026. Composé de membres de la TCA-CA, ce comité avait pour mandat de coordonner l'ensemble des travaux préparatoires entourant l'événement.

Au cours des mois précédant la rencontre, plusieurs rencontres de travail ont été tenues afin de définir les objectifs de la journée, d'élaborer le contenu des ateliers visant à faire émerger les enjeux et les pistes de solution ainsi qu'à coordonner les différents aspects organisationnels liés à la tenue de l'événement.



Les membres du comité:

- Annie Paquet, le Carrefour des personnes âgées de Lotbinière (CPAL)
- Amélie Gagnon, la Coopérative de services Rive-Sud
- Nicole Bérubé, le Service d'entraide de St- Lambert de Lauzon
- Marjolaine Henri, MRC Beauce-Centre
- Norman MacPhee, l'unité du sport et du loisir (URLS)
- Geneviève Beaumier, Directrice de la TCA-CA

Atelier 1: Identification des enjeux de la région

Le premier atelier avait pour objectif de permettre aux participants d'identifier les principaux enjeux vécus par les personnes âgées dans la région de Chaudière-Appalaches. Répartis en sous-groupes, les participants ont été invités à échanger sur les réalités observées dans leurs milieux respectifs et à mettre en commun leurs préoccupations.

À la suite des discussions en sous-groupes, une période de plénière a permis à chaque table de présenter les éléments abordés et les constats dégagés. Les échanges ont fait ressortir plusieurs enjeux majeurs touchant les personnes âgées de la région:



Transport

- Manque d'options de transport adaptées aux réalités des aînés (transport adapté, collectif ou à la demande);
- Difficultés liées à l'accompagnement vers les points de rassemblement pour le transport adapté ou à la demande;
- Horaires de services limités et temps d'attente importants;
- Accessibilité réduite en milieu rural;
- Difficultés de déplacement entre les municipalités rurales et vers les centres urbains.



Accompagnement dans les changements de vie

- Besoin d'accompagnement pour participer aux activités et maintenir une vie sociale active;
- Soutien nécessaire lors des transitions liées à la perte d'autonomie ou à l'apparition de nouveaux besoins de services;
- Importance d'accompagner les personnes âgées lors d'un déménagement afin de prévenir l'isolement et de mieux faire connaître les ressources disponibles;
- Besoin d'accompagnement en lien avec la fracture numérique.



Finances, appauvrissement et coût de la vie

- Revenus insuffisants pour faire face à l'augmentation du coût de la vie et du logement;
- Obligation pour certaines personnes âgées de demeurer sur le marché du travail malgré leur désir de retraite;
- Difficulté d'accéder à des ressources d'hébergement adaptées en raison des coûts élevés, notamment en résidence privée pour aînés;
- Gestion financière complexifiée par la numérisation des services et la fermeture de guichets automatiques.



Dévitualisation et accès aux services de proximité

- Diminution de l'accès à des services de proximité abordables;
- Risques accrus d'isolement social;
- Déménagement forcé vers les centres urbains afin d'obtenir des services essentiels.



Accès aux services de santé

- Difficultés d'accès aux soins de santé, particulièrement en situation d'urgence;
- Enjeux accentués en milieu rural;
- Importance du transport pour accéder aux services médicaux.



Fraude et maltraitance

- Vulnérabilité accrue des personnes âgées face aux situations de fraude et de maltraitance.



Logement

- Difficulté d'accès à des logements adaptés, à des résidences privées pour aînés, à des CHSLD et à des ressources intermédiaires en milieu rural;
- Contraintes réglementaires limitant l'adaptation des résidences, notamment pour les projets intergénérationnels ou les maisons ancestrales;
- Coûts élevés des résidences privées pour aînés;
- Manque de services adaptés aux besoins des personnes âgées;
- Besoins grandissants en matière de maintien à domicile;
- Sentiment de déracinement vécu lors de déménagements obligatoires vers les centres urbains.



Bénévolat

- Manque de formation pour les bénévoles appelés à soutenir les personnes âgées dans leurs transitions de vie;
- Difficulté de recrutement et de relève bénévole;
- Manque de ressources dans le milieu communautaire;
- Compensation financière insuffisante pour les bénévoles, notamment en ce qui concerne les frais de déplacement.



Fracture numérique

- Difficulté d'accès aux services gouvernementaux en ligne;
- Hausse des coûts associés aux envois papier;
- Coûts élevés des services de téléphonie et d'Internet;
- Absence de réseau dans certains secteurs, soulevant également des enjeux de sécurité.

Ceci n'est qu'un résumé des principaux constats et enjeux soulevés lors des échanges.



Atelier 2: Identification de 3 enjeux prioritaires

Le deuxième atelier avait pour objectif de prioriser les enjeux identifiés lors de l'atelier 1. Réunis en sous-groupes, les participants ont été invités à sélectionner trois enjeux jugés prioritaires parmi ceux ressortis lors des discussions précédentes.

À la suite de cet exercice, chaque sous-groupe a présenté en plénière les trois enjeux retenus ainsi que les éléments ayant motivé leurs choix. Les enjeux ayant été mentionnés de façon majoritaires par les différents groupes ont ensuite été désignés comme priorités régionales.

Cette démarche visait à concentrer les réflexions collectives sur un nombre limité d'enjeux afin de favoriser l'élaboration de pistes de solutions concrètes lors de l'atelier 3.



Les 3 enjeux retenues sont :

- ① Logements abordables et adaptés**
- ② Fracture numérique**
- ③ Maintien à l'autonomie**

Atelier 3: Identification de pistes de solution

Réunis en sous-groupes, les participants ont été invités à réfléchir à des pistes de solutions en lien avec chacun des trois enjeux priorisés. À la suite des échanges, chaque groupe a présenté en plénière les principales idées et propositions discutées.



*Voici un résumé
des pistes de
solutions qui ont
émergés des
discussions.*



Logements abordables et adaptés

Les échanges ont permis de faire ressortir plusieurs pistes de solutions visant à améliorer l'accès à des logements abordables, adaptés et répondant aux besoins évolutifs des personnes âgées. Parmi les propositions soulevées, les participants ont notamment identifié l'importance :

- D'offrir des ressources financières mieux adaptées aux besoins de soins afin de permettre aux personnes âgées de demeurer plus longtemps dans leur milieu de vie;
- D'assouplir les règles et processus administratifs pour faciliter la réalisation de projets de logements pour les personnes âgées par les municipalités et les promoteurs;
- De décentraliser certains programmes et décisions liés à l'adaptation du domicile afin de mieux répondre aux réalités régionales;
- De développer des mécanismes de financement innovants pour soutenir les petites résidences privées pour aînés, notamment pour l'acquisition d'équipements ou la réalisation de travaux;
- De réserver un pourcentage de logements abordables aux personnes âgées;
- Offrir davantage d'information et de sensibilisation afin de permettre aux personnes âgées de faire des choix éclairés en matière d'habitation;
- De promouvoir une vision à long terme de l'habitation favorisant des milieux de vie adaptés au vieillissement;
- De favoriser le développement de maisons bigénérationnelles et de projets d'habitation intergénérationnels;
- De moderniser la législation encadrant les augmentations de loyer et les frais liés aux services offerts en habitation (repas, bains, entretien, etc.);
- De soutenir le développement de projets de minimaisons et de modèles coopératifs d'habitation;
- De mettre en place un programme de type « Réno-Aînés » afin de soutenir l'adaptation des domiciles et la pérennité des logements destinés aux personnes âgées;
- D'intégrer davantage les besoins des personnes âgées dans la formation des architectes et dans la planification des projets résidentiels;
- De favoriser la reconversion de bâtiments existants, tels que des églises ou d'autres infrastructures sous-utilisées, en logements adaptés.

Les participants ont également évoqués l'intérêt de projets favorisant la cohabitation entre étudiants et personnes âgées, dans une optique d'échange de services et de réduction de l'isolement social

Fracture numérique

Les discussions ont permis de mettre en lumière plusieurs pistes de solutions visant à réduire les impacts de la fracture numérique chez les personnes âgées et à favoriser un accès plus équitable aux services et à l'information. Les participants ont notamment proposé :

- De promouvoir l'éducation et l'accompagnement numérique auprès des personnes âgées, particulièrement avant l'âge de 70 ans, afin de favoriser le maintien des compétences technologiques;
- De mieux faire connaître les initiatives existantes, telles que les programmes d'accompagnement numérique destinés aux aînés;
- D'utiliser les bibliothèques et autres lieux de proximité comme espaces de soutien et d'apprentissage numérique;
- D'améliorer l'accès à Internet sur l'ensemble du territoire, particulièrement en milieu rural;
- De maintenir l'accessibilité des services par téléphone et par courrier afin d'éviter l'exclusion des personnes moins à l'aise avec les technologies;
- D'éviter que les services en ligne deviennent la seule voie prioritaire d'accès aux services publics et communautaires;
- De soutenir le développement de formations en accompagnement numérique dans une perspective intergénérationnelle, notamment en collaboration avec les milieux scolaires;
- De simplifier les démarches d'accès aux services numériques et maintenir des modèles de services hybrides combinant l'offre en personne, en ligne et par téléphone;
- De ralentir certaines transitions exclusivement numériques afin de laisser le temps aux personnes âgées de s'adapter;
- De favoriser une meilleure accessibilité et une réduction des coûts liés aux services numériques et à la connectivité;
- De renforcer la sensibilisation à la fraude numérique directement auprès des personnes âgées;
- D'encourager les organisations et entreprises à adopter des pratiques de communication plus inclusives et adaptées aux personnes âgées;
- De recourir davantage aux médias traditionnels, tels que la télévision et la radio, afin de diffuser de l'information pertinente et accessible aux aînés.

Enfin, plusieurs participants ont souligné l'importance de mettre en place un guichet unique régional, inspiré d'un modèle hybride, permettant aux personnes âgées de poser leurs questions et d'obtenir de l'aide par téléphone, texto, courriel ou en personne.

Maintien à l'autonomie

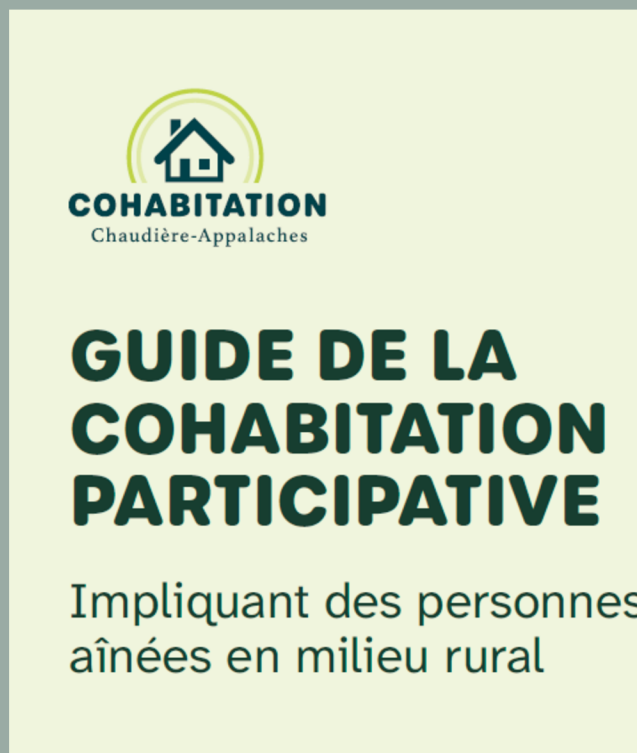
Les échanges ont permis de dégager plusieurs pistes de solutions visant à soutenir le maintien de l'autonomie des personnes âgées, à favoriser leur sécurité, leur participation sociale ainsi que leur accès à des services de proximité adaptés. Parmi les propositions formulées, les participants ont notamment souligné :

- Le renforcement de l'offre de services de proximité, incluant les services à domicile offerts par les CLSC, les médecins et les infirmières praticiennes spécialisées (IPS);
- Le développement de modèles de type "carrefour âgés", inspirés des carrefours jeunesse, regroupant plusieurs services accessibles en un même lieu;
- La valorisation du vieillissement actif et de la participation sociale des personnes âgées;
- L'importance d'encourager l'utilisation progressive des outils numériques, accompagnée de stratégies de renforcement positif;
- Le soutien accru aux organismes offrant des services de maintien à domicile;
- La promotion et la mise en valeur de programmes d'information existants, notamment en Chaudière-Appalaches, permettant aux personnes âgées de mieux connaître les ressources disponibles à domicile;
- L'augmentation du nombre de travailleurs de proximité, incluant les professionnels de la santé, afin de mieux répondre aux besoins sur le territoire;
- La mise en place de jardins communautaires favorisant l'activité physique, la socialisation et une saine alimentation.
- La mise en place d'une ligne téléphonique centralisée (type 1-800) regroupant l'ensemble des ressources et offrant un accompagnement personnalisé;
- L'adaptation des cadres législatifs entre les niveaux fédéral et provincial afin de mieux soutenir les proches aidants;
- La formation des personnes âgées et des intervenants pour mieux reconnaître les situations de maltraitance et y répondre adéquatement;
- Le déploiement et la promotion de technologies de soutien à domicile, telles que les systèmes de télésurveillance ou dispositifs d'alerte;
- La mise en place de mesures favorisant l'implication bénévole, notamment par des incitatifs ou formes de reconnaissance;
- L'intégration de contenus liés au vieillissement, à la retraite et aux réalités numériques dans les parcours scolaires;
- La promotion de la concertation locale afin de prévenir les situations d'urgence et de renforcer les liens entre les milieux communautaires et publics;
- L'organisation d'activités intergénérationnelles visant à soutenir les personnes âgées dans leurs tâches quotidiennes et à renforcer les liens sociaux;

Atelier 4: Bons coups et projets innovateurs

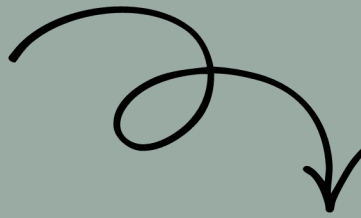
Le quatrième atelier avait pour objectif de mettre en lumière des projets novateurs et des initiatives exemplaires pouvant servir de sources d'inspiration pour les milieux participants. Cette activité visait à stimuler la réflexion et à soutenir le passage à l'action en présentant des exemples concrets de solutions déjà mises en œuvre dans certaines communautés.

Le guide de cohabitation participative, un projet présenté par Mme Annie Paquet du Carrefour des personnes âgées de Lotbinière, propose un modèle de jumelage où une personne âgée héberge une autre personne en échange de services convenus (ménage, jardinage, soutien technologique, etc.). Cette approche vise à favoriser le maintien à domicile, réduire l'isolement et renforcer l'entraide. Le guide fournit également des outils concrets pour structurer la démarche, dont une fiche de rencontre, une grille de références, une entente de cohabitation, une vérification des antécédents et un tableau des tâches. Cette approche innovante repose sur un principe simple : offrir un hébergement gratuit ou à faible coût en échange de services convenus entre les parties.



Le projet PAX Habitat, à Joliette, a été mentionné comme un exemple inspirant d'innovation en habitation pour les aînés. Ce milieu de vie intergénérationnel abordable réunit personnes âgées, religieuses, familles et enfants fréquentant un CPE. Aménagé sur le site d'un ancien monastère, le projet permet aux aînés de vieillir sur place tout en bénéficiant des soins adaptés à l'évolution de leurs besoins. Réalisé grâce à la collaboration de nombreux partenaires et institutions, il représente aujourd'hui un modèle porteur pour le développement de résidences privées pour aînés à but non lucratif au Québec.

Atelier 4: Bons coups et projets innovateurs



Le Programme d'information aux aînés (PIA), initié par l'AQDR Lévis-Rive-Sud en 2011 et régionalisé en 2012, s'adresse aux personnes de 50 ans et plus et est offert par des organismes locaux qui l'ont adapté à leur milieu sous une forme variant entre cinq et dix séances hebdomadaires. Il accompagne les aînés dans leurs grandes décisions de vie en abordant l'évaluation de leurs besoins actuels et futurs, la gestion du patrimoine et des finances, le choix entre le maintien à domicile et le déménagement, la connaissance des ressources disponibles ainsi que les modalités des baux réguliers et des résidences privées pour aînés (RPA), le tout ancré dans les réalités de l'hébergement au Québec.

M. Stéphane Laliberté, policier à la retraite, nous a mentionné le programme « **À la rencontre des aînés** » mis en œuvre par le Service de police de la Ville de Québec (SPVQ) depuis 2014. Cette initiative repose sur des visites de courtoisie réalisées par des étudiants en techniques policières, encadrés par un policier d'expérience.

Ces rencontres visent à briser l'isolement, à évaluer le sentiment de sécurité des personnes aînées dans leur milieu de vie, à prévenir les situations de fraude et de maltraitance, ainsi qu'à repérer des cas nécessitant une intervention. Elles sont effectuées tant dans les résidences privées pour aînés que dans les immeubles de l'Office municipal d'habitation de Québec (OMHQ). Au besoin, les personnes rencontrées sont orientées vers des ressources communautaires ou sociales appropriées.

Madame Valérie Boutin représentant MADA pour la municipalité de Sté-Apolline de Patton, nous a fait part du projet MOSAIC “ **bien branché pour bien vieillir**” où l'on retrouve une structure de soutien aux personnes aînées des milieux ruraux pour la maîtrise des technologies de communications afin de favoriser la participation sociale incluant l'accès aux informations et services

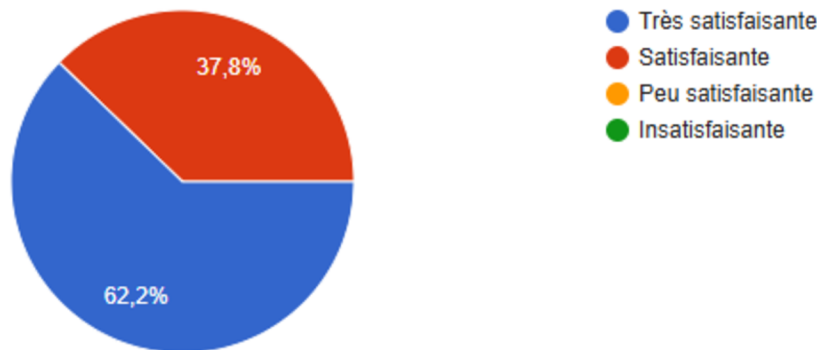


Dans l'ensemble, ces initiatives démontrent l'importance de l'innovation sociale, de la collaboration entre les milieux et de la mise en commun des outils et des expertises pour répondre aux besoins évolutifs des aînés. Elles offrent des pistes de réflexion pertinentes pour le développement de pratiques adaptées aux réalités des communautés de la région.

Appréciation de la rencontre

Au total, 85 personnes ont participé à la journée de concertation régionale, dont 45 ont répondu au sondage d'appréciation. Voici quelques résultats :

Globalement, comment évaluez vous la journée?



Quelques commentaires et suggestions:

Tables avec des acteurs diversifiés qui a permis des échanges riches

J'ai aimé la participation, l'ouverture et les échanges

Beaucoup de sujet avec peu de temps

Je préférerais des thèmes définis mais l'ouverture des sujets fut bénéfique.

Rencontre régionale à répéter à chaque année.

Les participants pourraient recevoir un document les préparant à l'activité

L'espoir d'agir et d'améliorer les conditions de vie que l'on pouvait voir dans les yeux et le cœur des participants

Conclusion

La journée de concertation régionale tenue par la Table de concertation des aînés de Chaudière-Appalaches (TCA-CA) a permis de réunir un large éventail d'acteurs municipaux, communautaires, institutionnels et sociaux autour d'un objectif commun : améliorer les conditions de vie des personnes âgées sur le territoire et renforcer les réponses collectives aux enjeux qui les touchent.

Les échanges, riches et structurés, ont permis de faire émerger trois enjeux prioritaires pour la région, soit le logement abordable et adapté, la fracture numérique et le maintien de l'autonomie. Les pistes de solutions proposées témoignent d'une volonté partagée d'agir de manière concertée afin de mieux répondre aux réalités vécues par les personnes âgées et d'adapter les milieux de vie à leurs besoins actuels et futurs.

À la suite de cette démarche, la TCA-CA entend poursuivre ses travaux en produisant des avis formels à l'attention de la ministre responsable des Aînés, en lien avec les trois enjeux priorisés lors de la journée. Ces avis s'appuieront sur les constats et propositions issus de la concertation régionale et viseront à soutenir le développement de politiques et d'actions adaptées aux réalités de la Chaudière-Appalaches.

Cette démarche confirme la pertinence du rôle de la TCA-CA comme instance régionale de concertation, favorisant le dialogue entre les partenaires et la mise en commun des expertises. Dans les mois à venir, la Table poursuivra également ses efforts de mobilisation afin de soutenir la mise en œuvre de solutions concrètes au bénéfice des personnes âgées de la région.

En somme, cette journée de concertation aura permis de réaffirmer que l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées repose sur une action collective, concertée et durable, portée par l'ensemble des acteurs du milieu.

Merci

Annexe A-

Liste des organisations représentées à la rencontre

<ul style="list-style-type: none"> • Entraide Solidarité Bellechase 	<ul style="list-style-type: none"> • Coopérative de services Rive-Sud
<ul style="list-style-type: none"> • Carrefour des personnes âgées de Lotbinière (CPAL) 	<ul style="list-style-type: none"> • Club d'Âge d'or de La Durantaye
<ul style="list-style-type: none"> • CISSS de Chaudière-Appalaches 	<ul style="list-style-type: none"> • Nouvel Essor
<ul style="list-style-type: none"> • Convergence Action Bénévole 	<ul style="list-style-type: none"> • AQDR Lévis Rive-Sud
<ul style="list-style-type: none"> • Municipalité de Val-Alain 	<ul style="list-style-type: none"> • Ville de Lévis
<ul style="list-style-type: none"> • Municipalité de Saint-Luc-de-Bellechasse 	<ul style="list-style-type: none"> • Ville de St-Alfred de Beauce
<ul style="list-style-type: none"> • Municipalité de Scott 	<ul style="list-style-type: none"> • Ville de Montmagny
<ul style="list-style-type: none"> • Municipalité Lac-Etchemin 	<ul style="list-style-type: none"> • Municipalité de Saint-Michelle-de-Bellechasse
<ul style="list-style-type: none"> • Municipalité St-Gédéon 	<ul style="list-style-type: none"> • Municipalité de Lac-Frontière
<ul style="list-style-type: none"> • Municipalité Saint-Adalbert 	<ul style="list-style-type: none"> • Municipalité Sainte-Apolline-de-Patton
<ul style="list-style-type: none"> • MRC Lotbinière 	<ul style="list-style-type: none"> • FADOQ
<ul style="list-style-type: none"> • Municipalité Adstock 	<ul style="list-style-type: none"> • Regroupement des proches aidants de Bellechasse

Annexe A-

Liste des organisations représentées à la rencontre

<ul style="list-style-type: none"> • Municipalité Saint-Aubert 	<ul style="list-style-type: none"> • Association de l'action volontaire Appalaches
<ul style="list-style-type: none"> • MRC Beauce Centre 	<ul style="list-style-type: none"> • Comité de défenses des droits des aînés de Lotbinière
<ul style="list-style-type: none"> • AREQ 03 secteurs C-D-G-J-L 	<ul style="list-style-type: none"> • Santé mentale Québec- Chaudière-Appalaches
<ul style="list-style-type: none"> • Lien- Partage 	<ul style="list-style-type: none"> • Service d'entraide St-Lambert -de -Lauzon
<ul style="list-style-type: none"> • AQRP 	<ul style="list-style-type: none"> • Société d'Alzheimer de Chaudière-Appalaches
<ul style="list-style-type: none"> • Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes, CAAP-CA 	<ul style="list-style-type: none"> • Corporation de développement communautaire de Lotbinière, CDC
<ul style="list-style-type: none"> • ANRF 	<ul style="list-style-type: none"> • L'URLS
<ul style="list-style-type: none"> • Table de concertation des aînés de la Nouvelle-Beauce 	<ul style="list-style-type: none"> • Collectif agir ensemble pour les aînés de la MRC Appalaches
<ul style="list-style-type: none"> • Table des aînés de Lévis et St-Lambert 	<ul style="list-style-type: none"> • Table de concertation des aînés de Lotbinière
<ul style="list-style-type: none"> • Conférence des tables de concertation des aînés du Québec (CTRAQ) 	



**TABLE DE CONCERTATION
DES AÎNÉS
DE CHAUDIÈRE-APPALACHES**

Geneviève Beaumier

Directrice générale de la TCA-CA



tableainesca12@gmail.com



367-380-0862



www.tabledesainesca.com

Remerciement pour l'animation :

Bertrand Gignac, Directeur général (CTRCA)

Sandy Latour, Adjointe à la direction générale (CTRCA)



Avec la participation financière de :

Québec 

Mai - 2026